

P O S T - M O R T E M D U
P R O J E T V I S A N T L E D O U B L A G E D E L A
C O N D U I T E E N T R E S A I N T - F L A V I E N E T
S A I N T - N I C O L A S

1 Le 9 septembre 2021, par la décision D-2021-115, la Régie de l'énergie (Régie) a approuvé le
2 projet de doublage de la conduite entre Saint-Flavien et Saint-Nicolas. Le projet ayant accusé un
3 dépassement de coût important, Énergir mentionnait à la Régie, dans le cadre du dossier du
4 Rapport annuel du 30 septembre 2023¹, que des pistes d'amélioration à ses processus internes
5 seraient évaluées dans le cadre du post-mortem qu'elle réalisera sur le projet, afin d'avoir une
6 meilleure planification des projets pour lesquels elle ne détient pas de données contemporaines.

7 Dans sa décision D-2024-066, la Régie est d'avis que la tenue d'un tel post-mortem constitue
8 une bonne pratique et demande qu'un suivi du post-mortem soit déposé lors de l'examen du
9 rapport annuel suivant la fin des travaux.

1 LE CONTEXTE DE RÉALISATION DU PROJET

10 Rappelons tout d'abord que le projet de doublage de la conduite entre Saint-Flavien et
11 Saint-Nicolas s'est réalisé dans un contexte hivernal, où les conditions météorologiques plus
12 douces que prévu ont eu un impact significatif sur la réalisation des travaux, jusqu'à entraîner un
13 report des travaux d'installation des conduites.

14 D'autre part, Énergir manquait de données contemporaines pour évaluer les coûts de ce genre
15 de travaux, puisqu'il s'agissait du premier projet de doublage de conduite de transmission dans
16 une servitude existante.

17 Le post-mortem, réalisé à la fin du projet, a permis de mettre en lumière les procédures ayant eu
18 un impact favorable (section 2) et de formuler plusieurs recommandations afin d'améliorer la
19 planification des projets (section 3).

¹ Pièce B-0173, Énergir-42, Document 1.

2 LES PROCÉDURES FAVORABLES

- 1 • Mise en place du plan d'inspection (ITP) en chantier. Prévoir des rencontres par
2 l'ingénierie pour expliquer, à l'équipe ainsi qu'à l'entrepreneur, les points de contrôle et
3 l'opérationnalisation en chantier;
- 4 • Prévoir des rencontres de coordination pour les procédures de mise en service et en gaz.
5 Planifier des revues de prédémarrage en chantier et s'assurer du niveau de complétion
6 des travaux avant les mises en gaz ou en service. Intégrer l'entrepreneur et l'équipe du
7 secteur d'exploitation dans ces revues;
- 8 • La planification des travaux de remise en état avec l'entrepreneur, en amont du chantier,
9 permet d'éviter les retours en arrière dans la séquence de réalisation. Une visite complète
10 du site avant le début des travaux, en présence de l'entrepreneur, facilite l'identification
11 des particularités du terrain, incluant les drains agricoles à modifier, le cas échéant;
- 12 • Rencontre de coordination avec l'équipe de l'atelier de montage et soudure (construction
13 des préfabrifications des postes) pour améliorer la conformité et la traçabilité des matériaux
14 et rendre l'information disponible pour les équipes d'ingénierie et de projet.

3 LES RECOMMANDATIONS

15 En rétrospective, l'analyse du projet Saint-Flavien a permis de dégager les recommandations qui
16 suivent. Ces pistes d'amélioration aux processus internes d'Énergir favoriseront une meilleure
17 planification de tous les projets, qu'ils disposent ou non de données contemporaines.

- 18 • En raison de l'évolution de la réglementation environnementale et des méthodes de travail
19 retenues par les entrepreneurs, des aires de travail temporaires plus étendues que celles
20 historiquement prévues sont nécessaires. Une validation en amont avec l'entrepreneur
21 permet d'identifier les zones de travail adéquates, notamment à proximité des cours d'eau
22 et dans les secteurs de cintrage;
- 23 • Les méthodes de travail doivent être définies en amont avec l'entrepreneur, en tenant
24 compte des particularités du terrain, telles que la présence d'une conduite existante, les
25 aires de travail disponibles et la saison de réalisation. Les équipements et leurs
26 disponibilités, les techniques d'installation et les dimensions des tranchées doivent être

- 1 ajustés en conséquence, tout comme les emplacements pour l'entreposage des sols
2 excavés;
- 3 • Valider les rayons de courbure réalisables pour les mises en tranchée et intégrer les
4 besoins en cintrage à froid dès la phase de conception, en collaboration avec l'ingénierie;
 - 5 • Les contraintes opérationnelles pour l'exécution des travaux doivent être prises en compte
6 dès la phase de conception avec l'ingénierie;
 - 7 • Dans les projets de conduites de transmission, les exigences documentaires sont plus
8 rigoureuses. Des ressources supplémentaires sont à prévoir pour, entre autres, assurer
9 la tenue du registre des conduites (*pipelog*), la réception des rapports d'essai des
10 matériaux (MTR) et l'uniformité dans la documentation des travaux;
 - 11 • Lorsque l'acquisition d'aires de travail temporaires, de servitudes et d'achat de terrain
12 ainsi que la gestion des cédants sont prises en charge par une firme externe, l'ajout de
13 ressources internes dès la planification pourrait s'avérer pertinente. Celles-ci pourraient
14 prendre en charge les échanges avec les propriétaires, assurer une continuité dans le
15 suivi, gérer les attentes, faciliter la coordination sur le terrain et la gestion des cédants;
 - 16 • Les mesures d'atténuation agronomique ne permettent pas d'effectuer les travaux de
17 remise en état des terres agricoles en période hivernale. Une seconde mobilisation de
18 l'entrepreneur peut donc s'avérer nécessaire pour compléter les réfections à une période
19 plus propice à prévoir dans l'échéancier de construction;
 - 20 • Lorsque les travaux sont réalisés à proximité d'une conduite déjà en gaz, la présence
21 continue d'un technicien-transmission est requise pour assurer la supervision sécuritaire
22 et conforme. Il est recommandé d'identifier, dans l'échéancier de l'entrepreneur, les
23 séquences de travaux nécessitant une ressource dédiée en inspection et prévoir le
24 nombre de ressources requises;
 - 25 • Pour valider l'intégrité de la conduite avant la mise en service, prévoir d'emblée les outils
26 d'inspection spécialisés (*caliper pig*) dans la planification du projet.

CONCLUSION

- 1 **Énergir demande à la Régie de prendre acte du suivi portant sur le post-mortem réalisé à**
- 2 **la fin des travaux du projet de doublage de la conduite entre Saint-Flavien et Saint-Nicolas.**